

DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 17 mars 2016

Délibération n° 2016 - 17/03/2016 – 4

Election du bureau de l'université

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne et notamment l'article 14

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 21 voix pour, 10 abstentions :

la composition du bureau de l'université de Bourgogne :

- **Monsieur Pierre ANCET**, maître de conférences à l'UFR Lettres et Philosophie, en qualité de vice-président délégué aux politiques culturelles,
- **Monsieur Gilles BRACHOTTE**, maître de conférences à IUT Dijon-Auxerre, en qualité de vice-président délégué aux formations technologiques et professionnelles,
- **Monsieur Frédéric DEBEAUFORT**, professeur des universités à l'IUT Dijon-Auxerre, en qualité de vice-président délégué en charge du lien formation-recherche,
- **Monsieur Dominique DELMAS**, professeur à l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué aux finances et au budget,
- **Monsieur Alexandre FOURNIER**, bibliothécaire à la bibliothèque Sciences-Economie, en qualité de vice-président délégué au campus numérique,
- **Monsieur Kévin GARNIER**, étudiant, en qualité de vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante,
- **Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX**, professeur des universités à l'UFR Droit, Sciences économique et politique, en qualité de vice-présidente déléguée en charge des ressources humaines,
- **Monsieur Jean GUZZO**, professeur des universités à l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué à la valorisation de la recherche et aux liens avec le monde économique,
- **Monsieur Samuel MERCIER**, professeur des universités à l'IAE Dijon, en qualité de vice-président délégué en charge de l'internationalisation des activités universitaires,
- **Monsieur Pascal NEIGE**, professeur des universités à l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué à la recherche,
- **Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND**, maître de conférences à l'UFR Langues et communication, en qualité de vice-présidente déléguée en charge du cycle licence,
- **Monsieur Jean SUISSE**, maître de conférences à l'UFR Sciences et Techniques, en qualité de vice-président délégué au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux,
- **Monsieur Grégory WEGMANN**, maître de conférences à l'IAE Dijon, en qualité de conseiller spécial du président, en charge du suivi de l'offre de formation et du pilotage.

Dijon, le 18 mars 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement